

BOURGET

MAG

votre mensuel municipal

www.lebourgetdulac.fr • Facebook-Instagram@lebourgetdulac • N°24 novembre 2023



ANIMATIONS DE NOËL

Découvrez tous les événements de cette fin d'année au Bourget-du-Lac
pages 10 à 12

BILAN SÉCURITÉ

Des moyens renforcés pour une saison estivale sereine P. 4

LA SERRAZ

Tout les éléments à savoir sur l'extension de la carrière P. 7

CINÉLAC/PRIEURÉ

Des rénovations pour garantir l'accessibilité de tous P. 9





VIVEZ VOTRE COMMUNE

Plus de 200 résidents du Bourget-du-Lac ont assisté aux réunions de mi-mandat organisées dans différents endroits de la commune entre mi-septembre et mi-octobre 2023.



UN POINT D'ÉTAPE DEVANT LES BOURGETAINS

Elles étaient au nombre de 5, réparties entre mi-septembre et mi-octobre. Les réunions de mi-mandat au Bourget-du-Lac ont été organisées dans plusieurs lieux, hameaux et villages de la commune, permettant ainsi aux habitants des différents secteurs de s'y rendre le plus facilement possible ou à des dates différentes.

Au total, ce sont plus de 200 Bourgetain(e)s qui ont répondu à l'invitation de ces rendez-vous de mi-mandat. Les réunions ont toutes suivi le même format, avec une présentation détaillée du bilan à mi-parcours de l'équipe municipale, des réalisations effectuées, des projets futurs, des études en cours et des questions des participants (*Bourget Mag n°22 - édition spéciale de mi-mandat*).

Les discussions ont permis aux habitants de faire part de leur satisfaction pour certains, mais aussi de leurs préoccupations concernant principalement des problèmes locaux de proximité, tels que les excès de vitesse et les stationnements gênants. Les implantations de conteneurs semi-enterrés ont également été débattues tout comme l'extension de la carrière de la Serraz (voir p. 9). Bourget-du-Lac oblige, toutes les réunions se sont terminées par un verre de l'amitié, prolongeant ainsi les discussions.

▲ Au centre nautique départemental pour les bords du lac ou à l'école de la Cascade, mais aussi au Cinéclac ou au Centre Technique municipal de la Plaisse... ce sont en tout 4 lieux de rendez-vous, parfois insolites, pour l'organisation des 5 réunions de mi-mandat ▼



SOMMAIRE

VIVEZ VOTRE COMMUNE P. 2

- Un point d'étape devant les Bourgetains
- Mairie infos

L'ÉDITO DU MAIRE P. 3

- Parole d'élu : Didier Roussel

ACTUALITÉS LOCALES P. 4 - 5

- Renforcement des moyens de sécurité pour un été serein
- Collecte de déchets alimentaires : nos collectivités passent la vitesse supérieure !
- Distribution de 150 composteurs au Bourget-du-Lac
- Les résultats significatifs du Plan communal de sobriété énergétique
- Le guide ADEME pour un "hiver tout confort"

TEMPS FORTS P. 6

- Énergies renouvelables : vers un réseau de chaleur pour le centre-bourg ?
- Publicité des actes sur le site internet communal

DOSSIER DU MOIS P. 7

- La Serraz : tout savoir sur l'extension de la carrière

LA VIE, L'AVIS DES GENS P. 8 - 10

- Un hommage émouvant aux Morts pour la France
- Vif succès pour la conférence Histoire
- Une rencontre pour tout savoir sur la transmission du patrimoine
- La commune s'engage pour l'accessibilité de tous en rénovant ses sites emblématiques
- Retour sur le succès de l'édition 2023 de la Bourse aux skis
- Distribution des colis de Noël
- Vie municipale : Tribunes politiques
- Prochain conseil municipal : Mercredi 13 décembre 2023

TEMPS LIBRE P. 10 - 11

- Conseils de lecture de la bibliothèque municipale
- Les prochains rendez-vous : Restitution de l'Atlas de la biodiversité communale / 18^{ème} Salon minéraux et fossiles
- Vivre pleinement l'esprit de Noël en famille et entre amis
- Boutiques artisanales éphémères à Savoie Technolac

Bourget Mag n° 24 - NOVEMBRE 2023
www.lebourgetdulac.fr

Publication mensuelle de la mairie du Bourget-du-Lac, 07 rue des Ecoles - BP 90015 73371 Le Bourget-du-Lac Cedex
Tél : 04 79 26 12 05 / service.communication@lebourgetdulac.fr
Directeur de la publication : Nicolas Mercat
Rédaction : conseil municipal, service communication
Création, réalisation : service communication
Crédits photos : service communication / Mairie du Bourget-du-Lac
Photos couverture : Mairie du Bourget-du-Lac
Impression : Gonnet imprimeur / Tirage : 3200 exemplaires.
Diffusion : cyclo-distribution Filip'

Imprimé sur du papier 100% recyclé ou PEFC
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



l'édito du Maire

Notre municipalité est sensible à l'amélioration de la mobilité pour tous. Les efforts réalisés pour les personnes en situation de handicap profitent aussi à tous. Vous étiez nombreux à venir inaugurer la mise en accessibilité du Prieuré et du Cinéclac avec en plus, une reprise complète de l'isolation et de la ventilation du bâtiment.



Les travaux vont se poursuivre en 2024 avec le lancement de la rénovation thermique de l'école du Chat Perché et de l'école de la Cascade. Bonne nouvelle, plusieurs copropriétés se sont également lancées dans une rénovation thermique complète de leurs logements pour améliorer leur confort et diminuer les coûts. Vous aussi vous pouvez bénéficier d'aides et de conseil avec l'opération « Je rénove Grand Lac » que nous soutenons.

Energie toujours... L'hiver approche et vous trouverez dans ce numéro les bons résultats du plan de sobriété énergétique de la commune avec une baisse de 24% des consommations d'énergie depuis 2019 et de 30% des gaz à effet de serre. Des gestes simples en respectant les bonnes consignes de température vous permettront aussi de bien économiser l'énergie.

La délégation de service public pour créer un réseau de chaleur à bois a été lancée. Elle concernera les bâtiments publics et les copropriétés volontaires du centre-bourg. Ce réseau devrait nous permettre de limiter notre consommation d'énergie fossile, bénéficier de prix plus stables et développer une économie locale sans risque financier pour la commune. Le délégataire, prendra prochainement contact avec les copropriétés potentiellement concernées.

Nicolas Mercat



Parole d'élu
DIDIER ROUSSEL

Conseiller municipal délégué à la sécurité.
Correspondant de la Défense nationale

La commune bénéficie d'un bilan très satisfaisant en matière de sécurité sur ces trois dernières années. Cette année, elle a encore profité d'une belle période estivale. Toujours dans l'esprit de se perfectionner, la municipalité multiplie ses efforts pour maintenir la sécurité de tous en s'appuyant sur des partenariats avec les services de l'État et les services locaux à propos de la sécurité routière et de la sécurité des personnes et des biens.

Prochaine étape : un projet pour une cohabitation harmonieuse entre tous les usagers de la route en limitant la circulation routière à 30 km/h pour une "ville apaisée".

Enfin, la commune c'est aussi l'Histoire qui se transmet, au travers d'une collaboration étroite avec les associations des "Anciens Combattants" et "le Souvenir Français". Elle permet de maintenir le devoir de mémoire, en organisant des cérémonies commémoratives rassemblant toutes les générations avec la participation du Conseil Municipal des Jeunes et des écoles..

En conclusion, la sécurité est le devoir de chacun et la commune continue et améliore chaque jour votre quotidien.

➤ **RECENSEMENT 2024**
LA COMMUNE DU BOURGET-DU-LAC

RECRUTE
DES AGENTS RECENSEURS

CANDIDATURE À DÉPOSER
RECENSEMENT 2024
RECUTEMENTS EN COURS

À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE OU PAR MAIL
rh@lebourgetdulac.fr

RECENSEMENT
DU 8 AVRIL
AU 1^{ER} FÉVRIER 2024

www.lebourgetdulac.fr

LE BOURGET
DU LAC

MAIRIE INFOS

RECENSEMENT 2024

■ LE RECRUTEMENT DES AGENTS RECENSEURS EST EN COURS !
Dans le cadre du recensement de la population mené en collaboration avec l'INSEE, qui aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024, la commune du Bourget-du-Lac recrute 15 à 20 agents recenseurs. Le contrat débutera dès la 2^{ème} semaine de janvier 2024 jusqu'à la fin du recensement (mi-février 2024).

Pour faire acte de candidature, merci d'adresser au plus vite une lettre de motivation et un curriculum vitae à l'attention de M. le Maire du Bourget-du-Lac - 7 Rue des Ecoles - 73370 Le Bourget-du-Lac ou par courriel : rh@lebourgetdulac.fr
☎ 04.79.26.12.12

▶ Retrouvez toutes les infos, autres offres d'emploi et fiches de poste sur : www.lebourgetdulac.fr/recrutement-mairie/

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE

- les samedis jusqu'au 06 janvier 2024 inclus
- les après-midis de la semaine de Noël (du 26 au 29 décembre 2023)

▶ Toutes les infos et formulaire contact sur : www.lebourgetdulac.fr/accueil-au-public/

OFFRES D'EMPLOI

www.lebourgetdulac.fr/recrutement-mairie/

■ La commune du Bourget-du-Lac recrute régulièrement du personnel dans de nombreux secteurs d'activité. N'hésitez pas à consulter régulièrement cette page.

■ En ce moment recrutement en cours pour :

CHARGÉ(E) DE PROJETS PATRIMOINE BATI ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (H/F)



BILAN SÉCURITÉ ESTIVALE

RENFORCEMENT DES MOYENS DE SÉCURITÉ POUR UN ÉTÉ SEREIN

Cet été, un recensement a été effectué sur l'ensemble des rives du lac. En utilisant le nombre d'entrées à la plage municipale surveillée (92 165) et en estimant le nombre de personnes accédant à l'ensemble de nos rives (du Calypso à Charpignat en passant par Ombremont), l'estimation globale de la fréquentation est d'au moins 150 000 personnes durant la période estivale 2023.

La sécurité a été une priorité pour la commune du Bourget-du-Lac, avec la coordination des actions en début et fin de saison estivale (réunions de synchronisation, utilisation des réseaux sociaux...). La police municipale, la Gendarmerie, "Synchro Bus" et les médiateurs de quartier "Grand Chambéry" ont ainsi pu travailler ensemble pour garantir la sécurité de tous. Les médiateurs furent particulièrement actifs dans les bus, où des actions de dialogue ont été menées pour apaiser et prévenir les tensions le plus en amont possible.

■ DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES



Depuis trois ans, la municipalité s'est associée aux parlementaires locaux (députée : Marina Ferrari, sénateurs : Martine Berthet et Cédric Vial et à Grand Lac président Renaud Beretti) pour accueillir les cavaliers de la Garde Républicaine pendant l'été. En plus des moyens traditionnels de sécurité assurés par Grand Lac et le SDIS 73 (Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie), cette initiative a permis une augmentation de 23 % de la présence de la Gendarmerie sur le terrain. La Gendarmerie de la Savoie a également fourni des effectifs supplémentaires de réservistes pour renforcer la sécurité et augmenter les patrouilles à vélos sur les pistes cyclables.

Une convention a été signée entre la Gendarmerie et la commune du Bourget-du-Lac pour permettre des entraînements de sécurité dans certains bâtiments publics (voir photo). La police municipale a recruté des effectifs saisonniers pour assurer un roulement des équipes mieux adapté, contrôler les flux de véhicules, sanctionner les délits routiers et lutter contre les stationnements sauvages sur le bord du lac. La vidéo surveillance a également été modernisée et déployée plus efficacement. Au final, tous ces efforts conjugués ont permis d'établir plus de 350 contraventions pour infractions de stationnement.

En parallèle, la municipalité a continué de conduire des discussions et des médiations pour prévenir les comportements risqués et assurer un été paisible avec l'afflux de vacanciers dans notre commune.



COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

NOS COLLECTIVITÉS PASSENT LA VITESSE SUPÉRIEURE !

En réponse aux obligations réglementaires de la loi relative à la lutte contre le gaspillage (loi AGEC), Grand Lac déploie depuis un an son schéma directeur de gestion des biodéchets.



L'objectif : proposer des solutions de tri pour chaque citoyen en fonction du type d'habitat.

◀ Au Bourget-du-Lac, pour les logements collectifs, la collecte est effective depuis novembre 2023 grâce aux 16 nouvelles bornes de proximité installées sur la commune.

Grâce à une campagne de porte à porte, des kits de tri pour une année ont été distribués aux habitants concernés. Pour ceux qui auraient un avis de passage dans leur boîte aux lettres, les kits sont disponibles en Mairie du Bourget-du-Lac ou au siège de Grand Lac (1500 Boulevard Lepic à Aix-Les-Bains).



DISTRIBUTION DE 150 COMPOSTEURS INDIVIDUELS AU BOURGET-DU-LAC

Le vendredi 27 octobre 2023, dans la cour de l'école du Chat Perché, le personnel de Grand Lac et les élus du Bourget-du-Lac ont distribué 150 composteurs individuels. Les composteurs étaient en plastique ou en bois recyclé et avaient une capacité de 600 ou 300 litres. La loi AGEC exige que Grand Lac mette en place un plan de gestion des biodéchets et des solutions de tri pour chaque citoyen en fonction de son type d'habitat. Pour informer les foyers en maison avec jardin sur le compostage domestique et la possibilité de récupérer gratuitement un composteur, cinq éco-animateurs "Messagers du tri" ont organisé en porte à porte des sessions d'information pendant trois semaines en octobre (Bourget Mag n° 23).

Pour les foyers non-équipés et désireux de s'engager dans cette démarche, Grand Lac remettra prochainement de nouveaux composteurs individuels à disposition. Infos et inscriptions à partir de janvier 2024 par téléphone auprès du service valorisation des déchets au ☎ 04 79 61 74 75 ou sur le site de la communauté d'agglomération : www.grand-lac.fr



ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

LES RÉSULTATS SIGNIFICATIFS DU PLAN COMMUNAL DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

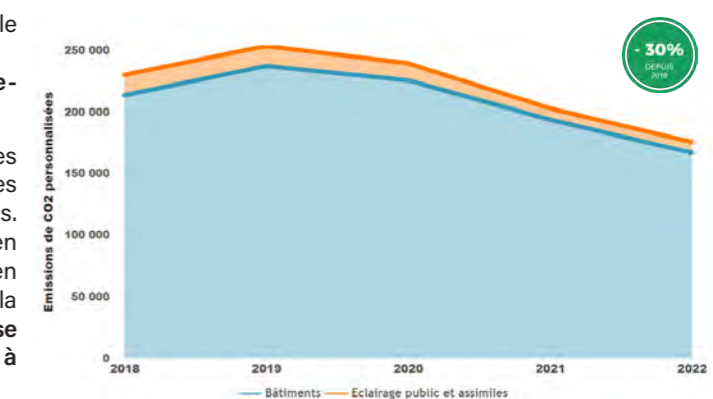
En réponse à la crise énergétique et à l'urgence écologique actuelle, la commune du Bourget-du-Lac a mis en place un plan d'actions volontariste : le Plan Communal de Sobriété Énergétique.

Pour rappel, les détails de ce plan sont présentés dans le Bourget Mag n°17 (nov. 2022) ou accessible sur le site : www.lebourgetdulac.fr/plan-communal-de-sobriete-energetique/

Ce plan d'actions vise à réduire la consommation énergétique des bâtiments et de l'éclairage public de la commune. Certaines mesures ont déjà été mises en place et d'autres seront bientôt généralisées. Elles comprennent notamment l'isolation des bâtiments, la mise en place de systèmes de chauffage et d'éclairage plus économes en énergie, ainsi que la sensibilisation des habitants à l'importance de la sobriété énergétique. **Les résultats sont déjà visibles, avec une baisse significative de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments communaux et de l'éclairage public.**



▲ Consommation et émission de gaz à effet de serre (GES) des bâtiments communaux et de l'éclairage public - bilan 2022 : on constate une baisse de 24 % des consommations et de 30 % des GES par rapport à 2019 (baisse de 8,3 % des consommations et de 16,5 % des émissions de GES entre 2021 et 2022) ▼



LE GUIDE ADEME POUR "UN HIVER TOUT CONFORT"

SE SENTIR MIEUX CHEZ SOI ET FAIRE DES ÉCONOMIES, C'EST POSSIBLE !

Avec l'augmentation des coûts de l'énergie et l'urgence de réduire les émissions de gaz à effet de serre, la rénovation domiciliaire est souvent la solution idéale pour économiser de l'énergie. L'isolation et le remplacement des anciens systèmes de chauffage sont des étapes clés. Cependant, si de tels travaux ne sont pas envisageables, il existe des astuces peu coûteuses pour améliorer le confort thermique de votre maison. Suivez les recommandations simples du guide pour passer un hiver au chaud tout en économisant de l'énergie.

LE CHAUFFAGE, C'EST 66% DES DÉPENSES D'ÉNERGIE D'UN MÉNAGE
BAISSER LA TEMPÉRATURE DE 1°C, C'EST 7% D'ÉNERGIE ÉCONOMISÉE POUR LE CHAUFFAGE

Les températures idéales? Ni trop chaud, ni trop froid. Pour concilier économies d'énergie et bien-être, la température peut être modulée dans le logement ▼



JUSQU'À 60% EN MOINS DE DÉPÉRICTION DE CHALEUR PAR LES FENÊTRES GRÂCE AUX VOLETS FERMÉS

UNE MULTITUDE DE PETITS CONSEILS PRATIQUES !

Rien de mieux qu'un exemple... LA NUIT = VOLETS FERMÉS, RIDEAUX TIRÉS : Quand le soir tombe en hiver, le bon réflexe consiste à fermer les volets et/ou les rideaux. Pour des douces nuits, pensez à installer des rideaux épais (de type isolants thermiques) en veillant à limiter au maximum l'espace entre les fenêtres et les rideaux. Attention tout de même à ne pas couvrir les radiateurs.



GUIDE À TÉLÉCHARGER SUR : <https://librairie.ademe.fr/cadic/6568/guide-hiver-tout-confort.pdf>



L'installation de la chaufferie à proximité de La Traverse restera compatible avec le projet de nouveau gymnase ▲



LA SERRAZ

■ EXTENSION DE LA CARRIÈRE

■ UNE DÉCISION SUITE À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE

La carrière de la Serraz est une carrière de granulats roulés d'origine glaciaire exploitée par la société Langain. Elle a fait initialement l'objet d'une autorisation d'exploitation de 20 ans de 2014 à 2033. Le projet déposé par la Société des Carrières est d'étendre cette exploitation sur 7,5 ha soit un tiers de plus qu'actuellement (22 ha), pour une production annuelle prévue de 400 000 T par an, soit l'équivalent de la production actuelle.

Cette extension était prévue au schéma régional des carrières de 2006 (réactualisé en 2021), traduite dans les différents documents d'urbanisme, notamment le schéma de cohérence territoriale de Métropole Savoie, puis le Plan local d'urbanisme intercommunal de Grand Lac de 2019.

Le territoire de Métropole Savoie constitué de Grand Lac, Grand Chambéry et Cœur de Savoie est fortement déficitaire en approvisionnement de matériaux et doit importer des matériaux de l'Ain et de l'Isère. La carrière de la Serraz représente un peu plus de 20% de la production pour la Savoie de granulats nobles destinés à la fabrication de bétons et enrobés.

L'autorisation d'exploitation n'est pas du ressort de la commune mais du Préfet de la Savoie après enquête d'utilité publique. Elle a été signée le mercredi 25 octobre 2023.

■ DE LÉGITIMES INTERROGATIONS ET DES COMPENSATIONS OBTENUES

Cette extension a suscité de nombreuses inquiétudes de la part de riverains et habitants de la Serraz. De fait cette extension va entraîner des impacts environnementaux non négligeables, le défrichement de 1.7 ha de boisements anciens avec la destruction de milieux naturels et la perturbation d'espèces protégées et la modification des paysages du plateau pendant la durée d'exploitation. Nous avons dès mars 2022 organisé un temps d'information, de visites sur site et de concertation en informant au préalable l'ensemble des habitants de la Serraz sans que ces échanges aient donné lieu à une très forte participation.

La probabilité que le Préfet donne un avis négatif sur ce projet d'extension était très faible pour plusieurs raisons :

- le déficit important de granulats de notre agglomération,
- l'impact environnemental plus limité d'une extension que l'ouverture d'une nouvelle carrière (les espaces de stockage et de traitements sont existants),
- la situation spécifique de la carrière de la Serraz qui offre un front de carrière très haut limitant les superficies artificialisées rapportées au tonnage de granulats produits,
- un impact faible sur le bruit et les circulations dans la mesure où les véhicules circulent en fond de carrière.

Plutôt que de s'engager dans une opposition frontale ayant très peu de chances d'aboutir, la commune a fait le choix, avant de donner son avis, de se mettre autour d'une table avec la société des Carrières pour **bien identifier les risques, obtenir le maximum de compensations possibles, définir les modalités de suivi des engagements pris mais surtout travailler sur l'après carrière.**

Après exploitation, **l'ensemble des superficies occupées actuellement par la carrière seront restituées en espaces agricoles et forestiers** avec 17.2 ha d'espaces agricoles, 8 ha de prairies soit 10.3 ha agricoles supplémentaires par rapport à l'existant. Ces terres feront l'objet d'un suivi agro-pédologique de 5 à 10 ans pour améliorer leur qualité agronomique et restituer des terres agricoles de qualité.

La municipalité a obtenu la protection de plus de 11 ha de forêt dans des secteurs proches en compensation des déboisements (2.7 ha) et des impacts (8.3 ha), la création de gravières et mares en contrebas de la carrière pour la protection des amphibiens (le Conservatoire des Espaces Naturels travaille déjà sur la protection du sonneur à ventre jaune), la création de plus de 2 km de haies. De nombreuses propositions ont été formulées pour limiter les impacts et les compenser.

La municipalité a également insisté sur l'importance de bien restituer l'ensemble des chemins après exploitation, chemin de la "Grande Vie" le long de la carrière actuelle, chemin de "la Charrière" qui descend vers le bas, "chemin des Pâtes" au fond de la carrière et de recréer un chemin en pente douce depuis Tout-Huit jusqu'à la Plaisse dans le futur boisement.

Les chemins existants seront déviés phase par phase pour maintenir les continuités piétonnes durant l'exploitation avec une butte végétalisée permettant de limiter les impacts visuels. Un comité de suivi comprenant la Société des Carrières, les services de l'Etat, l'association de défense du plateau de la Serraz, des exploitants agricoles, le conservatoire des espaces naturels de Savoie, les associations environnementales (France Nature Environnement, Ligue de Protection des Oiseaux...) sera constitué pour faire régulièrement le point sur le contrôle des impacts et sur la tenue des engagements de compensation et réduction pris dans l'arrêté. Un comité de préfiguration de l'après-carrière sera également constitué.

"En septembre 2023, des habitants du village de la Serraz ont créé une association pour protéger la nature et les ressources naturelles. Ils cherchent à préserver les sites naturels, les chemins ruraux et de randonnées, la biodiversité, ainsi qu'à lutter contre les pollutions et les nuisances causées par l'extension de la carrière voisine gérée par la Société des Carrières du Bourget du Lac (SCBL)."

Source : <https://adplaseraz.wixsite.com/laseraz>

ÉNERGIES RENOUVELABLES

VERS UN RÉSEAU DE CHALEUR POUR LE CENTRE-BOURG ?

Comme annoncé depuis longtemps, la commune souhaite se préparer à la sortie des énergies fossiles et aller vers des énergies renouvelables. C'est pour cette raison qu'un réseau de chaleur à bois énergie (plaquettes forestières) est envisagé en centre-bourg. Des études ont été menées avec l'Asder (Association savoyarde de développement des énergies renouvelable) pour valider sa pertinence.

La mise en œuvre du projet se fait sous forme de délégation de service public (DSP). Au vu de l'expérience d'autres communes comme la nôtre, il s'agit du bon compromis étant donné la taille du projet et la volonté de participation à la gouvernance de la commune.

Les élus viennent de valider le choix du délégataire lors du dernier conseil municipal du 13 novembre 2023, il s'agit de la société d'Aix-les-Bains "Forestener".

Maintenant notifié, le délégataire va pouvoir optimiser son dossier technique. En parallèle, il devra aussi finaliser son offre économique et aller à la rencontre des futurs abonnés potentiels pour présenter l'opportunité qui va leur être offerte.

Ce projet permettrait, s'il allait jusqu'à sa mise en œuvre, d'avoir pour ses utilisateurs accès à une énergie bien plus stable en terme de prix et dont le coût alimente l'économie locale (gestion forestière, production plaquette, exploitation et entretien de la chaufferie) et non les producteurs de gaz extra-territoriaux et les multinationales de l'énergie. L'approvisionnement en bois sera local et soyons clair, nous ne pensons pas que le bois énergie soit LA solution unique à toutes les échelles pour une transition énergétique mais il fait partie d'une des solutions au même titre que le solaire, si l'on peut l'intégrer, la récupération d'énergie, ou encore la géothermie...

Ce réseau ne verra le jour que si la commercialisation se passe bien, assurant ainsi une viabilité économique à l'exploitation. Nous reviendrons plus en détail sur ce projet dans le prochain *Bourget Mag* de décembre avec les éléments techniques et économiques du délégataire qui deviendront publics.

PUBLICITÉ DES ACTES

Depuis le 1^{er} juillet 2022, les règles de **publicité des actes des collectivités territoriales** ont évolué. L'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 indiquent que, **dans les communes de plus de 3500 habitants, celles-ci se feront désormais exclusivement par voie électronique** (toute personne qui en fera la demande auprès de la collectivité pourra toutefois se voir remettre gratuitement les formats papiers, et ce afin d'assurer l'information des citoyens ne disposant pas d'internet ou ne maîtrisant pas les outils numériques).

■ www.lebourgetdulac.fr/publicite-des-actes/

Sur cette page web du site internet communal, vous pouvez ainsi retrouver :

- Les délibérations du Conseil municipal
- Les procès verbaux du Conseil municipal
- Les décisions du Maire
- Les arrêtés municipaux



TOUTE VOTRE COMMUNE SUR UNE APPLICATION MOBILE

C'EST NOUVEAU !

VOTRE COMMUNE UTILISE **ILLIWAP**

- ▶ Informations
- ▶ Vigilances
- ▶ Alertes
- ▶ Agenda



illiwap #Gratuit
#Sans Inscription
#Sans Publicité



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION - ABONNEZ-VOUS À VOTRE COMMUNE

TÉLÉCHARGEZ ET ABONNEZ-VOUS AU BOURGET-DU-LAC



COMMÉMORATION

UN HOMMAGE ÉMOUVANT AUX MORTS POUR LA FRANCE

En dépit d'une journée pluvieuse, plus d'une cinquantaine de personnes ont assisté à la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, qui a mis fin aux combats de la Première Guerre mondiale ayant causé près de 10 millions de morts entre 1914 et 1918. La cérémonie s'est tenue Place du Souvenir et a rassemblé élus locaux et population, l'Union Musicale de la Motte-Servolex, un détachement du 13^{ème} BCA, ainsi que les associations organisatrices des Anciens Combattants et du Souvenir Français.



En début de cérémonie, M. Michel Varon, ancien combattant d'Afrique du Nord, a reçu l'insigne en bronze avec palme d'or pour ses 56 ans de fidélité à la fonction de porte-drapeau.

Après lecture du message de M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées, par M. Edouard Simonian (2^{ème} adjoint au Maire), les enfants du Conseil municipal des jeunes du Bourget-du-Lac ont joué un rôle important dans la

▲ Élus et habitants étaient rassemblés le 11 novembre 2023 autour des associations d'anciens combattants pour commémorer l'armistice qui mit fin à la Grande Guerre.

cérémonie en énumérant les noms des Morts pour la France Bourgetains. Le dépôt de gerbe et la minute de silence ont permis aux participants de se recueillir et de se souvenir de ceux qui ont donné leur vie. Enfin, l'interprétation de la Marseillaise et des Allobroges a clôturé la commémoration. Le traditionnel verre de l'amitié organisé au Prieuré a permis aux participants de se retrouver et de partager un moment de convivialité.



VIF SUCCÈS POUR LA CONFÉRENCE HISTOIRE

Le 20 octobre dernier, la salle du Cinéac était pleine à craquer pour

écouter M. Jean-Amédée Lathoud de l'Académie de Savoie parler de son grand-père, le docteur Joseph-Amédée Lathoud, et de la Grande Guerre. L'événement a été organisé par les associations des "Anciens Combattants", du "Souvenir français" et des "Amis du Prieuré" du Bourget-du-Lac.

Le conférencier a présenté le carnet de guerre du docteur Lathoud lors de son service dans le 13^{ème} BCA dans les Vosges en 1915, ainsi que ses discours prononcés devant le monument aux morts de la commune dans l'entre-deux-guerres. Il a également projeté des documents originaux pour étayer ses propos. En utilisant de nombreuses citations inédites, l'orateur a évoqué la vie d'un soldat-citoyen dans les terribles combats des Vosges, l'état d'esprit d'un notable du Bourget-du-Lac sur le front, et les propos du président des Anciens Combattants pendant l'entre-deux-guerres. La présentation a été suivie d'une discussion avec plusieurs intervenants sur le Service de santé pendant la guerre et les Chasses Alpines.

UNE RENCONTRE POUR TOUT SAVOIR SUR LA TRANSMISSION DU PATRIMOINE

LUNDI 11 DÉCEMBRE 2023 DE 14H À 17H
Salle du Cinéac

La question de l'héritage est toujours délicate, qu'elle se pose au décès d'un ascendant ou dans le cadre de l'anticipation de la succession. Cette question dépend du cadre familial et de multiples situations prévisibles ou non : célibataire sans enfant, statut du conjoint, divorce, famille recomposée, transmettre à ses petits enfants... les cas sont multiples.

Sans oublier un vocabulaire spécifique propre au Notaire : usufruit, nue propriété, réserve héréditaire, démembrement, fiscalité...

Quels choix ? Le testament ? Les donations ? L'assurance vie ? Ou rien... Vous voulez en savoir plus ?



La CARSAT (Caisse d'assurance retraite et de santé au travail) et l'association AGIR abcd (Association Générale des Intervenants Retraités) vous propose une conférence gratuite sur ce sujet le lundi 11 décembre au Cinéac.



INAUGURATION CINÉLAC-PRIEURÉ

LA COMMUNE S'ENGAGE POUR L'ACCESSIBILITÉ DE TOUS EN RÉNOUVANT SES SITES EMBLÉMATIQUES

Le Cinéac et le Prieuré Saint Maurice, deux sites emblématiques de la ville du Bourget-du-Lac, sont désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le Cinéac, datant de 1949, a subi une totale réfection pour se mettre aux normes et améliorer la sécurité des visiteurs. En plus des travaux de mise en conformité pour l'accès PMR des deux salles du bâtiment (salle de cinéma et dojo au rez-de-chaussée), de l'intégration d'un élévateur pour accéder à l'étage, de la réfection du parvis et de la création de sanitaires PMR, des travaux d'isolation, de toiture et d'électricité ont été réalisés, ainsi que l'installation de 54 panneaux photovoltaïques produisant l'électricité depuis son toit (voir Bourget Mag n°22).



Le Prieuré, monument historique, a également été mis aux normes pour permettre aux PMR d'accéder facilement au cloître, à la salle des mariages et aux sanitaires.



Le coût total de ces travaux est de 615 000 €, en partie subventionné par des dotations de la DRAC (Direction régionale des Affaires culturelles), du Département de la Savoie et de la Région. Malgré ces aides, l'effort financier consenti par la commune reste conséquent et témoigne de

l'engagement du Bourget-du-Lac pour l'accessibilité universelle et l'amélioration de la qualité de vie de tous ses habitants.

Les inaugurations des deux sites ont été célébrées conjointement le jeudi 26 octobre 2023 en présence du Conseil municipal, des financeurs et élus représentants, des entreprises ayant réalisé les travaux et des associations bourgetaines utilisatrices des lieux (Agora, Aïkido, Karaté, Les Amis du Prieuré...).



NOS ASSOCIATIONS



RETOUR SUR LE SUCCÈS DE L'ÉDITION 2023 DE LA BOURSE AUX SKIS

Depuis plusieurs années, la bourse aux skis est devenue un événement emblématique de la ville de Bourget-du-Lac, et cela est en grande partie dû à l'esprit associatif qui anime les bénévoles du Club ski montagne (CSM).

L'édition de 2023 qui s'est déroulée du 10 au 12 novembre a connu un grand succès, revenant au niveau de ses meilleures années, et ce après une baisse de 22% l'année précédente. En 2022, trop d'acheteurs potentiels étaient repartis les mains vides le samedi matin car peu de matériels était disponible de suite. En réaction, les organisateurs ont pour la première fois, fait débiter les dépôts dès le vendredi après-midi. Résultat, quasiment personne n'est reparti sans avoir acheté quelque chose lors du matin particulièrement fréquenté du samedi.

Dernier point à améliorer : l'attente aux caisses liée à un système qui n'est plus adapté, voire obsolète, vu les volumes brassés. Une perte de temps qui peut paraître longue et frustrante pour certains acheteurs. Pour y remédier, le CSM prévoit dès l'année prochaine de moderniser son système informatique de façon très avancée. Le bureau y travaille déjà, aidé par 5 étudiants en master d'informatique.

Bien que ce tournant technologique soit devenu indispensable, l'esprit associatif demeure la caractéristique principale de la bourse aux skis façon Bourget. Des volontaires aux bénévoles, même ceux qui ne sont plus membres du club, assistent chaque année à cette tradition qui a été créée il y a plus de 40 ans par Jeannine Morin. Tous viennent pour le plaisir d'être ensemble, pour l'atmosphère conviviale et pour aider les enfants à profiter de la moitié des bénéfices récoltés. On l'a compris, cet événement est devenu une institution au Bourget-du-Lac, une commune qui compte près de 60 associations et dont les habitants sont habitués aux liens sociaux et à l'entraide. Le Club ski montagne poursuit ses activités avec une assemblée générale prévue le 30 novembre prochain.

Retrouvez toutes les infos ● www.clubskibourget.com
● [facebook.com/CSMBourget73](https://www.facebook.com/CSMBourget73)



COLIS DE NOËL

Jeu 16 novembre 2023, une partie de l'équipe des bénévoles et élus du CCAS s'est réunie en Mairie pour la traditionnelle confection des 200 colis de Noël destinés aux Bourgetains de 80 ans et plus.

La distribution à domicile par les élus, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes, les membres et bénévoles du CCAS est en cours !

VIE MUNICIPALE

TRIBUNES POLITIQUES

"ENSEMBLE, CONTINUONS À FAIRE AVANCER LE BOURGET-DU-LAC"

Un réseau de chaleur bois au Bourget, oui pourquoi pas mais à conditions économiques viables.

Le projet de réseau de chaleur a évolué dans le bon sens. Initialement prévu en face du cimetière, la nouvelle implantation de la chaufferie à côté de La Traverse sera bien plus pertinente et adaptée à bien des égards (nuisances, raccordements, livraisons...). Malheureusement seule une candidature a pu être étudiée.

Il reste encore un point crucial sur le plan économique. Le délégataire va devoir commercialiser son offre d'énergie à un prix intéressant pour les bourgetains éligibles sous peine de ne pas réaliser le projet. Souhaitons que l'offre soit claire et intéressante financièrement pour rallier le minimum de clients requis.

Le portage via une DSP (Délégation de Service Public) est un choix cohérent vis-à-vis de la gouvernance mais qui va demander, une fois encore, une forte implication des élus et des services de la mairie et cela pour plusieurs mandats.

Franck BARRUEL - Philippe CHARLIN
Thierry COUDURIER - Sandrine RAMEL

"LE BOURGET C'EST VOUS !"

Les aberrations de la délégation de service public "réseau de chaleur"

Bonne nouvelle pour les riverains du cimetière, M. MERCAT et sa majorité ont reculé et n'installeront pas la chaufferie-bois communale dans ce secteur. Le site de La Traverse a été préféré, non sans poser d'autres problèmes majeurs.

Nous sommes opposés au projet "DSP réseau de chaleur" en raison de nombreuses aberrations :

- La commune devra indemniser la société privée gestionnaire en cas de déficit structurel d'exploitation !
- La sécurité des enfants utilisant la Traverse nous paraît menacée par les camions, à proximité immédiate, qui alimenteront la chaufferie-bois en plaquettes.
- Enfin, toute extension de la Traverse sera rendue impossible.

Nous avons noté un vice de procédure, mais la majorité MERCAT a finalement approuvé cette DSP. Son devenir dépend à présent des copropriétés du Bourget, si l'une au moins n'adhère pas, le projet sera enterré...

Franck GUISSANT - Damien DEGRANGE



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 13 décembre 2023 à 18h30 / Mairie

- Les conseils municipaux sont publics
- www.lebourgetdulac.fr : retrouvez les procès verbaux dans "Mairie"/"Vie municipale"



CONSEILS DE LECTURE

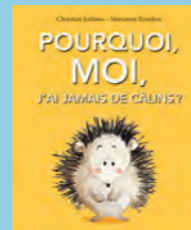
■ SÉLECTION ADULTES

LES CARRÉ DES INDIGENTS d'Hugues Pagan

Hugues Pagan, c'est d'abord un style unique, riche, remarquable. Et pour résoudre le meurtre de la jeune Betty dans la France des années 1970, il y a l'inspecteur Schneider, au regard gris magnétique, qui se montre plein d'humanité face aux victimes et froid face à une hiérarchie qu'il méprise. Un polar noir à découvrir d'urgence !



■ SÉLECTION JEUNESSE



POURQUOI, MOI, J'AI JAMAIS DE CÂLINS ? (à partir de 3 ans) de Christian Jolibois

Picot sait ce qu'il veut. Et ce qu'il veut, c'est des câlins ! Mais personne n'est disposé à lui en faire. Heureusement, la tendresse peut s'exprimer de bien des manières...



LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS



■ ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (A.B.C) "SOIRÉE DE RESTITUTION"

VENDREDI 1^{er} DÉCEMBRE 2023
à 18h30 / Cinélab

Vous voulez en savoir plus sur la biodiversité qui nous entoure ?

Depuis deux ans, des études, inventaires, enquêtes participatives ont été menées au Bourget-du-Lac sur différentes espèces comme les chauves-souris, les rapaces nocturnes, reptiles, amphibiens... et compilées dans un Atlas de la Biodiversité Communale "ABC" !

Afin de restituer ces travaux, une soirée publique, animée et participative se déroulera le vendredi 1^{er} décembre à partir de 18h30 au Cinélab. Nous serions heureux de vous y retrouver !

■ 18^{ème} SALON DES MINÉRAUX ET FOSSILES

SAMEDI 02 ET DIMANCHE 03 DÉCEMBRE 2023
de 09h30 à 19h / La Traverse

Organisé par l'association "Les Amis du Prieuré et du Patrimoine", ce salon référence présentera de magnifiques collections de pierres et de fossiles avec cette année une exposition sur les ours des cavernes.

Ateliers pour enfants 2023 : chercheurs d'or, taille de silex et initiation à l'art pariétal.

Tarifs : 4€ adulte / 1€ étudiant / gratuité adhérents et enfants de - de 14 ans



MARCHÉ DE NOËL - ANIMATIONS & JEUX - BUVETTE & RESTAURATION



WEEK-END DE NOËL

**SAMEDI 09
DIMANCHE 10
DÉCEMBRE
2023**

Le Bourget-du-Lac

Centre-ville / Le Prieuré / La Traverse

WWW.LEBOURGETDULAC.FR



WEEK-END DE NOËL

VIVRE PLEINEMENT L'ESPRIT DE NOËL EN FAMILLE ET ENTRE AMIS

SAMEDI 09 ET DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 2023
10H00-19H30 LE SAMEDI / 10H-18H LE DIMANCHE

Cette année encore, laissez-vous envoûter par l'atmosphère féerique du Week-end de Noël du Bourget-du-Lac, un rendez-vous devenu incontournable pour les amoureux de la magie de Noël et de ses traditions !

Retrouvez un marché authentique se déroulant dans les salles du Prieuré médiéval et dans la Cour d'honneur, un lieu historique millénaire, offrant un charme unique à cet événement.

L'édition 2023 du Marché de Noël sera une occasion pour plus de 40 artistes et artisans locaux des Pays de Savoie de célébrer leur créativité, leur savoir-faire et leur gastronomie... l'idéal pour trouver des cadeaux originaux et uniques !

Les chalets et les étals déborderont de mets succulents, accompagnés de fanfares et de nombreuses animations. Les visiteurs pourront y découvrir des délices de saison tels que le vin chaud et les huîtres, ainsi que la descente aux flambeaux, qui plongera chacun dans l'atmosphère magique de Noël (*les détails concernant les horaires et les lieux de la descente aux flambeaux sont disponibles sur le site web www.bourgetenfete.fr*).



Les enfants pourront également profiter de nombreuses activités, telles que des ateliers culinaires avec le maître pâtissier Henri Sulpice, des spectacles familiaux, des contes de Noël, des concerts, une "Bourse aux livres" se tiendra le samedi matin à la Bibliothèque municipale sans oublier le gigantesque jeu de luges pour les plus petits dans la Cour d'honneur. Et bien sûr, ils auront la chance de rencontrer le Père Noël pour des photos inoubliables...

Retrouvez le programme du "Week-end de Noël 2023" sur le site internet de la commune : www.lebourget-du-lac.fr

BOUTIQUES ARTISANALES ÉPHÉMÈRES



LE BOURGET-DU-LAC

SAVOIE TECHNOLAC / BÂTIMENT DE L'HORLOGE

- Vend. 08 & Sam. 09 décembre - de 11h à 19h
- Vend. 15 & Sam. 16 décembre - de 11h à 19h
- Vend. 22 & Sam. 23 décembre - de 11h à 19h

L'événement est gratuit et ouvert à tous ! 28 artisans locaux présenteront leurs activités sur 7 week-ends répartis sur 3 communes de l'agglomération Grand Lac : Le Bourget-du-Lac, Entrelacs, Serrières en Chautagne.

Les visiteurs auront l'opportunité de découvrir une multitude de produits faits main, aux domaines variés, originaux et complémentaires : prêt-à-porter, accessoires, cosmétiques naturels et bio, décoration d'intérieur, poterie, bijoux, jouets en bois, peintures, jeux pour enfants, paniers en osier, objets en bois... et bien d'autres !

L'objectif de ce projet co-construit avec l'association locale le "Gang de Créatrices", est de mettre en avant le savoir-faire de nos créateurs et artisans locaux en leur permettant de se faire connaître et faire découvrir aux visiteurs (locaux, touristes, habitants...) des produits uniques et ainsi soutenir l'économie locale. Ce projet est atypique, innovant et inédit !

► INFOS : www.grand-lac.fr/information/agenda
Artisans différents chaque week-end
Foodtrucks présents pour la restauration du midi

AGENDA

Retrouvez tous vos rendez-vous sur www.lebourgetdulac.fr

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2023



JEUDI 23 NOVEMBRE À 20H
SPECTACLE - "MERCY"
Espace culturel La Traverse

LUNDI 27 NOVEMBRE DE 9H À 11H
CANT'ON JOUE - "ESPACE JOUETS ENFANTS"
Espace Chantal Gambut (de 0 à 6 ans)



MERCREDI 29 NOVEMBRE À 14H30
JEU D'ENQUÊTE - "MURDER PARTY"
Bibliothèque municipale (dès 8 ans)



JEUDI 30 NOVEMBRE À 20H
"TU FAIS QUOI DANS MA VIE ?"
Espace culturel La Traverse



VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE À 18H30
SOIRÉE - RESTITUTION DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE *Cinélac (p.10)*



VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE À 18H
APÉRO-LECTURE
Bibliothèque municipale

VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE À DE 20H À 22H30
CANT'ON JOUE - SOIRÉE JEUX POUR TOUS
La Cistude

SAM. 02 ET DIM. 03 DÉCEMBRE DE 9H30 À 19H
18^{ÈME} SALON MINÉRAUX ET FOSSILES
Espace culturel La Traverse (p.10)



MERCREDI 06 DÉCEMBRE
BIBLIOTHÉRAPIE (4-6 ans & 6-10 ans)
Bibliothèque municipale / ☎ 04 79 25 22 52



JEUDI 07 DÉCEMBRE DE 9H30 À 11H
CAUSERIES MATINALES
Mairie du Bourget-du-Lac



JEUDI 07 DÉCEMBRE À 19H
CINÉ-RENCONTRES avec les réalisateurs
Cinélac - www.agoralebouret.fr



NOUVEAU : INFOS - AGENDA - ALERTES
DIRECTEMENT SUR VOTRE MOBILE AVEC ILLIWAP

VEND. 08 ET SAM. 09 DÉCEMBRE DE 11H À 19H
BOUTIQUES ARTISANALES ÉPHÉMÈRES
Savoie Technolac - Bâtiment de l'Horloge (p.11)



SAM. 09 ET DIM. 10 DÉCEMBRE
SAMEDI 10H - 19H30 / DIMANCHE 10H - 18H

WEEK-END DE NOËL
Prieuré / Cistude / La Traverse (p.11)

Retrouvez toutes les infos et le programme complet des animations sur le site www.lebourgetdulac.fr



MERCREDI 13 DÉCEMBRE
BIBLIOTHÉRAPIE (6-10 ans)
Bibliothèque municipale / ☎ 04 79 25 22 52



MERCREDI 13 DÉCEMBRE À 18H30
CONSEIL MUNICIPAL
Mairie - Salle Dent du Chat (p.10)



JEUDI 14 DÉCEMBRE À 20H
THÉÂTRE - "LE NATUREL C'EST BIEN MAIS LE SUBLIME C'EST MIEUX !"
Espace culturel La Traverse

VEND. 15 ET SAM. 16 DÉCEMBRE DE 11H À 19H
BOUTIQUES ARTISANALES ÉPHÉMÈRES
Savoie Technolac - Bâtiment de l'Horloge (p.11)



VENDREDI 15 DÉCEMBRE À 20H
CINÉ-RENCONTRES avec les réalisateurs
Cinélac - www.agoralebouret.fr



MERCREDI 20 DÉCEMBRE
ATELIERS "DÉCO DE NOËL" (4-8 ans)
CONTES DE NOËL (4-10 ans)
Bibliothèque municipale / ☎ 04 79 25 22 52

VEND. 22 ET SAM. 23 DÉCEMBRE DE 11H À 19H
BOUTIQUES ARTISANALES ÉPHÉMÈRES
Savoie Technolac - Bâtiment de l'Horloge (p.11)



VENDREDI 22 DÉCEMBRE
VEILLÉE DE NOËL
Bibliothèque municipale / ☎ 04 79 25 22 52

TOUTES LES INFOS : www.lebourgetdulac.fr



Facebook - Instagram - YouTube
@villedubourgetdulac

● ● ● **BOURGET RÉTRO**

LE CENTRE-BOURG DEPUIS LA COLLINE DU CHÂTELARD (1959)

Merci à M. Jean-Jacques DUCHENE pour le partage de photos

DÉCEMBRE 2023

